

**DECLARATION DU COLLEGE ECHEVINAL**  
**pour la période législative 2005-2011**

**A. ADMINISTRATION GENERALE**

**1. *Amélioration de l'information du public***

- assurer les contacts réguliers avec les citoyens
- organiser des réunions par quartiers
- poursuite de l'édition du bulletin communal 'RËCKSPEIL'
- 
- Site Internet

Un des grands objectifs des sites communaux devrait être de faciliter la vie aux citoyens, leur faire gagner du temps en leur évitant de se déplacer lorsqu'une opération pourrait se faire par la voie informatique.

C'est principalement le cas de documents et formulaires officiels ONLINE qu'il est possible de télécharger sur son ordinateur.

Mise en oeuvre des services interactifs.

**B. ENFANCE/ENSEIGNEMENT**

**1. *Maison-Relais***

La déclaration gouvernementale d'août 2004, prévoyant d'étendre l'offre des structures d'accueil temporaire et flexible pour enfants, en vue d'une meilleure harmonisation entre vie familiale et vie professionnelle et le règlement grand-ducal du 20.7.2005, arrêtant par la voie de l'urgence l'agrément à accorder aux gestionnaires des maisons-relais,

nous encourage et nous oblige à organiser un accueil flexible pour enfants. Cette structure d'accueil constituera un premier pas en direction de l'école à journée continue volontaire.

La maison-relais, établie dans les anciens locaux de l'école préscolaire, s'adressera essentiellement aux enfants âgés entre 3 et 12 ans, qui sont accueillis pour une prise en charge complète.

Services offerts:      restauration scolaire par l'intermédiaire de l'Auberge de Jeunesse  
                                 aide aux devoirs (assurée actuellement par l'association des Parents d'enfants de Vianden)  
                                 accueil temporaire  
                                 activités éducatrices

**2. *Cours de natation***

La Commune entend réintroduire au plus vite des cours de natation pour les enfants du primaire et du préscolaire

**3. *Mise en conformité de la porte d'entrée principale de l'école primaire***

**4. *Réaménagement de la cour de récréation supérieure de l'école primaire***

## C. VOIRIE

### 1. *Entrées de Vianden et places publiques*

Les élus entendent donner un nouveau visage aux entrées de Vianden et aux places publiques:

### 2. *Travaux de réfection*

Poursuite des études en collaboration avec les services Ponts et Chaussées en vue de faire des travaux de réfection de

- la voirie vicinale, notamment:
  - . rue Braetschette
  - . rue Théodore Bassing
  - . Montée du château
  - . rue du ruisseau
  - . rue Kalchesbaach
  - . trottoirs des rues Edouard Wolff/Dr. Guérit/Guérin
  - . chaussée définitive et trottoirs au Bungert
  - . garde-corps dans la rue du Vieux Marché

### 3. *Embellissement de différentes places*

- Place de l'église Saint Nicolas,
- Parking am Schank, Parking Larei (emplacements de stationnement pour handicapés physiques)

### 4. *N10 (rue de la gare, rue de Huy, rue de la frontière) et gare routière*

Le collège échevinal insistera auprès de l'Administration des Ponts & Chaussées pour pouvoir délibérer du projet définitif de la remise en état complète de la N10 dans la traversée de Vianden, entre les deux ouvrages d'art franchissant l'Our à Vianden.

Dans la partie centrale, le gabarit de la route sera réduit de 7 m à 6 m avec une bande de stationnement supplémentaire aidant à limiter la vitesse du trafic.

L'aire de stationnement (gare routière) sera réaménagé pour voitures et bus de façon à faciliter l'orientation des conducteurs en partageant l'espace en 3 zones (parking voitures, arrêt de bus et parking autocars). L'accès de la place adjacente sera réduit à trois accès ponctuels. La place sera séparée de la route nationale par une allée d'arbustes à hautes tiges et un trottoir au milieu.

Modernisation des réseaux d'eau, de TV, d'électricité et de canalisation.

## D. ANTENNE COLLECTIVE

Continuation des travaux de modernisation du réseau en vue de la réception de programmes digitalisés et diffusés par satellite.

E. INFRASTRUCTURE S

1. *Parking couvert 'Neipiertchen'*

La Commune, devant régler le problème du stationnement dans le centre, se propose de construire un parking aérien couvert à flanc de coteau, tangeant au mur d'enceinte au lieu-dit 'Neipiertchen' avec accès à partir de la Grand-rue

et d'introduire

2. *Parking résidentiel*

F. ELECTROLUX

Ayant cessé ses activités industrielles, Electrolux s'est vue délivrer, par les autorités compétentes, un arrêté de dépollution basée sur des préconisations de l'organisme de contrôle agréé Luxcontrol, l'obligeant à procéder à l'assainissement de son terrain.

Les travaux d'assainissement ont commencé à la mi-octobre par une société spécialisée en la matière, à savoir la sté Heilit Umwelttechnik GmbH de Düsseldorf.

La Commune a conclu deux accords, dont le premier porte sur l'achat immédiat d'un terrain d'une surface de 70 ares et le 2<sup>e</sup> sur l'achat d'ici 6 ans et demi d'un terrain de 130,24 ares.

G. ENVIRONNEMENT

1. *Parcs de conteneurs*

Confrontée depuis de nombreuses années à des actes d'incivilité sous la forme de dépôts sauvages d'ordures et dans l'impossibilité d'identifier les pollueurs, la Commune prévoit un système de collecte plus performante sur le site Electrolux. Ce parc à conteneurs sera surveillé.

D'autre part, la Commune envisage la mise en place d'un système pour la collecte de déchets verts.

2. *Mesures anticrues*

Des mesures contre les inondations seront concrétisées en étroite collaboration avec TR Engineering et les services d'ASTA et ce le long des berges de l'Our depuis l'école primaire jusqu'au camping du Moulin (ancien pont du chemin de fer).

## H. MAISON DE RETRAITE

L'ancienne Maison de Retraite ne répondant plus aux exigences actuelles de confort et de prise en charge, la construction d'un nouveau CIPA s'imposait.

Suite à l'avis de la Commission des Sites et Monuments, qui se voyait confrontée avec l'incompatibilité d'un tel bâtiment avec l'environnement historique et architectural du noyau classé de la cité historique de Vianden et qui se demandait si les conditions étaient données pour pouvoir travailler de façon efficace et rationnelle,

SERVIOR a opté, sur proposition de la Commune de Vianden, pour une implantation sur le parking du site Electrolux, à proximité du centre ville, sur un terrain plat et au milieu d'une zone d'habitation.

Les travaux du nouveau CIPA pourront commencer au courant de l'année 2006.

Le Centre intégré comportera dans une première phase 70 chambres sur 3 étages. Chaque chambre disposera d'une salle de bain adaptée aux besoins du locataire. Une partie des chambres possédera un balcon.

A travers ce projet de construction, SEVIOR souhaite adapter ses services à la personne et à ses demandes.

Le nouveau CIPA combinera logements encadrés, maison de retraite et maison de soins.

L'indépendance personnelle restera favorisée par les encadrements de la structure. L'une des idées de base est de garantir un maximum d'autonomie à la personne, de ne pas l'étouffer et par là-même de respecter son intimité.

## I. SOCIAL -

### 1. *Nouvelle affectation de la Maison de Retraite actuelle*

Rénovation de cette structure, propriété de l'Etat, par le biais du Fonds de Logemen.

Avantages: Sauvegarde du patrimoine culturel important

### 2. *Repas sur roues et Bummelbus*

Par une publicité périodique, les responsables communaux entendent propager davantage les services de 'repas sur roues' et du 'Bummelbus', considéré comme un complément aux transports publics et privés.

### 3. *Transports en commun*

Les responsables communaux entendent intervenir auprès des LCTR en faveur d'une desserte toutes les demi-heures.

## J. JEUNESSE -

### *1. Maison de jeunes*

gérée par les coordinateurs de la Centrale des Auberges de Jeunesse - Convention avec le Ministère de la Famille et la Centrale des Auberges de Jeunesse

Outre les activités en groupe (sorties dans des parcs d'attraction, participation à des tournois de foot/basket etc., karting etc.), la maison proposera aux jeunes, à travers notamment le programme d'information communal, d'obtenir des renseignements utiles pour leur avenir (formation professionnelle, carrière...) sans oublier les campagnes de prévention de toutes sortes pour les protéger, les conseiller.

Accueillir, écouter, orienter, répondre aux problèmes qui se posent individuellement, mais aussi s'amuser en se faisant de nouveaux amis, pratiquer des activités groupe - voilà le quotidien, les mots-clefs de la Maison pour Jeunes.

L'ancien terrain de football pourra être utilisé à des fins récréatives

## K. ARTISANAT ET COMMERCE

### *1. Zone artisanale*

Depuis le départ des activités du site de production Electrolux de Vianden vers Hosingen, la Commune de Vianden a subi une perte d'approx. 145 emplois.

Le site actuel d'Electrolux, situé au milieu d'une zone d'habitation, ne se prêtant guère à une ré-affectation artisanale, la Commune de Vianden se propose de réaliser une zone d'activités à envergure réduite sur le territoire du canton de Vianden en association avec la commune voisine de Pütscheid.

Le terrain proposé, avisée favorablement par le préposé forestier est la propriété de la Commune de Vianden.

D'une surface de 7,762 ha, il est situé au versant sud du bassin supérieur du barrage au lieu-dit 'teschent de Stroossen', à 2 km de Vianden, à l'intersection des territoires des communes de Tandel et de Vianden et à proximité immédiate du territoire de la Commune de Pütscheid.

Cette zone artisanale, destinée aux entreprises artisanales de Vianden et de Pütscheid, peut se targuer de plusieurs atouts:

- projet-pilote dans le nouveau parc naturel de l'Our
- préservation de la qualité de vie dans la ville historique de Vianden et dans le village de Pütscheid, tout en libérant des terrains à bâtir.
- Coopération communale étroite avec la Commune de Pütscheid

Les entreprises appelées à se développer, évoluer, passer de petites à moyennes entreprises, ont besoin des structures nécessaires, d'autant plus que le développement économique dans la région de Vianden est une priorité et doit être encouragé.

**Conclusion:** Une zone artisanale est la meilleure solution pour une qualité de vie préservée et une expansion économique intéressante pour ces artisans.

## **2. Commerce**

Afin de garantir les facilités d'une vie moderne aux habitants, la Commune entend encourager tous les efforts visant au maintien et au développement de l'infrastructure commerciale.

### **L - SERVICES COMMUNAUX**

#### **1. Atelier communal**

Un nouvel atelier communal est envisagé sur le site Electrolux. Il servira comme dépôt pour le matériel roulant du service technique.

#### **2. Embauche de personnes handicapées et de chômeurs**

Le collège échevinal tâchera de remplir ses devoirs envers les couches sociales défavorisées

#### **3. Hôtel de Ville**

Amélioration de l'accès à l'Hôtel de Ville  
Restauration des salles et réfection des sanitaires

### **M. NOUVEAU PAG et PDU (Plan d'Aménagement Urbain Plan de développement et d'urbanisation)**

Dans un souci de voir se développer harmonieusement sa ville, la Commune de Vianden avait pris la décision de faire développer un PDU et un nouveau PAG, tenant compte du contexte général et local, actuel et futur.

Le PAG est l'outil proprement dit d'une gestion intégrée et harmonieuse de la ville.

Le collège échevinal tient à avoir le dialogue avec les habitants en menant une politique d'aménagement ouverte, c'est-à-dire en respectant et intégrant dans la mesure du possible les souhaits de la population tout en conciliant les intérêts de tout un chacun, publics ou privés.

Lors de la procédure d'approbation du nouveau PAG, la population sera invitée à s'exprimer comme le prévoit la législation en vigueur sur l'Aménagement des Communes.

## N. TOURISME

### 1. *TELESIEGE*

Le télésiège est l'établissement qui constitue, après le Château de Vianden, le pilier des activités touristiques locales, dont de nombreuses entreprises de restauration et bon nombre d'emplois sont directement et indirectement dépendants.

Suite au projet d'arrêté, fixant les conditions supplémentaires d'exploitation et vu les conséquences techniques et financières inconnues résultant d'un démontage des éléments de transmission et une vérification de l'ensemble, les élus locaux ont décidé de faire remplacer les installations par une installation nouvelle, tout en rénovant la station de départ et d'arrivée.

### 2. *Aménagement d'un terrain de pétanque*

### 3. *Agrandissement du parc d'aventures*

### 4. *Décorations florales supplémentaires*

## O. CULTURE ET FETES PUBLIQUES

### 1. *2008 - Festivités encadrant le 700<sup>e</sup> anniversaire de la remise de la charte de liberté aux citoyens de Vianden*

Une Commission 2008 se chargera de l'organisation des festivités

### 2. *Subsides*

Les associations locales culturelles, sportives, sociales etc. pourront compter sur la même générosité en matière de subsides que dans le passé.

## P. INTEGRATION

L'intégration, c'est l'assimilation de groupes d'étrangers dans un système existant. L'intégration est discernable au travers de quatre dimensions :

- le marché du travail
- le système éducatif
- le logement
- le monde politique

Le processus d'intégration passe par l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et de sa dimension culturelles ainsi que de l'intégration associative.

### 1. *Dialogue*

Le collège échevinal se dit à tout moment prêt à dialoguer avec les diverses associations, habitants de quartiers et groupes de concitoyens lors de réunions publiques.

**2. *Cours de langues et Internet Stuff***

**Poursuite des cours de langues favorisant l'intégration des immigrants et l'offre de l'Internet Stuff.**

**3. *Jumelage***

**La Ville Vianden aspire à un jumelage avec une ville du Portugal, de l'ordre de grandeur de Vianden et d'où vient la majeure partie de nos immigrants.**